

Pratique innovante – Loisir culturel

Centre communautaire le Trait d'Union

CULTURELLEMENT PARLANT

Finaliste du
Prix Initiative
en loisir
culturel 2019

Réalisé depuis 2015

Quels sont ses aspects culturels ?

La définition du loisir culturel est souvent floue. Voici donc en quoi ce projet en fait partie.

Ce projet entre dans le loisir culturel puisqu'il est en lien avec des spectacles. En effet, la pratique culturelle ne se limite pas à la création, mais le fait d'assister à un spectacle ou, par exemple, de visiter un musée ou une exposition artistique, est aussi du loisir culturel, mais en tant que spectateur.

De plus, la musique, le chant, la danse, le théâtre, le cinéma, etc. sont tous des activités de loisir culturel en soi. Ainsi, assister à une partie sportive, par exemple, ne serait pas un loisir culturel, car malgré l'aspect du spectacle, il n'y a pas l'univers artistique, comme on le retrouve dans le présent projet.

Le projet Culturellement parlant a été lancé en octobre 2015 dans le but de favoriser l'accès à la culture pour les personnes âgées. Il s'agit de brunchs-spectacles ouverts à tous, à prix abordables, qui ont lieu le dimanche matin dans la salle de spectacles du centre. En tout, 12 événements sont programmés chaque année.

Au départ, le projet était subventionné par le ministère de la Famille via le programme Québec ami des aînés, mais la subvention a pris fin au bout de 2 ans. Le centre a alors cherché de nouveaux commanditaires pour poursuivre l'aventure, en plus d'augmenter légèrement le prix d'entrée afin de conserver la qualité de leur offre.

En plus de chercher des artistes connus et déjà appréciés, le centre tente de faire découvrir différents styles de spectacles, comme de la musique classique, du Flamenco, du théâtre, du cinéma et plus encore.

De ses débuts jusqu'à aujourd'hui, le projet a permis de présenter 60 brunchs-spectacles qui, pour la plupart, ont eu lieu à guichet fermé. Plus de 8 000 entrées ont été enregistrées à ce jour.

